

MOBILITE

INFORMATION SUR LA MOBILITE

Prof. Kathryn Hess Bellwald

Responsable de la mobilité à la Section de mathématiques

Ce document contient quelques informations sur la mobilité pour la Section de mathématiques. Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter à Kathryn.Hess@epfl.ch

Depuis l'implémentation des accords de Bologne, la notion de mobilité doit être précisée. La terminologie en vigueur est la suivante :

- **mobilité verticale**, à savoir entre les différents niveaux de formation (Bachelor, Master, Doctorat);
- **mobilité horizontale**, qui correspond à une mobilité géographique de durée limitée dans une autre université à l'intérieur d'une formation au sein d'une institution de rattachement.

Ce document traite de la mobilité horizontale. Elle s'adresse en priorité aux étudiants ayant de bons résultats (dans la règle, moyenne supérieure à 4.5) et n'ayant pas de retard dans l'acquisition de leurs crédits.

La mobilité horizontale obéit aux règles suivantes:

- durant le cursus de ses études, un étudiant doit acquérir au moins les 2/3 de ses crédits à l'EPFL pour obtenir un titre EPFL;
- la mobilité est admise, dans la règle pour un an, dès qu'un étudiant a obtenu au moins 120 crédits ECTS à l'EPFL;
- un étudiant en mathématiques peut effectuer une année de mobilité en 3e année (après l'obtention des 120 crédits) et/ou pour effectuer son Projet de Master.

MARCHE A SUIVRE

Vous êtes en première année du cycle Bachelor (c'est-à-dire la deuxième année à l'EPFL) et vous désirez passer votre 2e année du cycle dans une université étrangère :

- Assistez à la Séance de mobilité, laquelle a lieu normalement vers le début du semestre d'automne.
- Contactez d'abord le service de mobilité où vous vous procurerez les **documents administratifs** .
- Renseignez-vous sur les contraintes, échéances, tests de langue et bourses éventuelles liés à chaque destination.
- Consultez le programme des cours de l'université où vous désirez vous rendre. En général, il est disponible sur Internet. Le service de mobilité possède également une copie papier des programmes de la plupart des universités partenaires.

- Renseignez-vous auprès d'étudiants de l'EPFL (math. ou autre) qui font ou ont déjà fait un séjour dans l'université où vous désirez vous rendre. Le service de mobilité met aussi à votre disposition des rapports rédigés par les étudiants à leur retour, dans lesquels vous trouverez des commentaires et conseils, et pas seulement sur les questions académiques.
- Prévoyez un cursus correspondant à au moins 60 crédits ECTS : 36 crédits de cours, 20 crédits de projets et 4 crédit SHS. Pour les universités n'utilisant pas le système ECTS, le nombre de crédits sera calculé sur la base du nombre d'heures de cours. (Si vous obtenez plus de 60 crédits en mobilité, les crédits au-delà de 60 ne pourront pas être comptabilisés dans le cadre du master.)
- Prenez rendez-vous avec moi afin de discuter de ce programme de cours. Notez que ce programme n'est qu'indicatif, et non contraignant. Il a pour but de vous aider à faire les bons choix une fois sur place.

Vous désirez faire votre travail pratique de Master à l'étranger ou en entreprise :

Dans ce cas, vous devez trouver un professeur responsable de votre travail pratique dans la Section de mathématiques, qui cautionnera la réussite de celui-ci. Le professeur de l'EPFL s'arrangera avec un collègue à l'étranger pour diriger votre travail. Une fois un accord trouvé entre votre directeur à l'EPFL et le professeur à l'étranger, chercher le formulaire de demande d'échange à l'Office de la Mobilité et prendre rendez-vous avec moi, pour que nous puissions discuter l'échange et pour que je puisse signer le formulaire. La soutenance orale du projet de master doit obligatoirement se dérouler à l'EPFL.

CONDITIONS IMPORTANTES

- En général, vous devez avoir obtenu 4.5 de moyenne à l'examen propédeutique pour pouvoir partir en mobilité. J'autorise à partir les étudiants ayant obtenu entre 4 et 4.5 en première année à condition qu'ils obtiennent la note 4.5 en première année du cycle bachelor.
- La barre monte à 5.0 pour les destinations aux Etats-Unis.
- Il n'y a pas de moyenne minimale pour partir à l'ETHZ. J'encourage cependant les étudiants avec une moyenne au propé en dessous de 4.5 de rester à l'EPFL pour leur deuxième année de bachelor.
- Un projet de 10 crédits doit être effectué chaque semestre de l'échange. La plupart des universités ne proposent pas de tels projets dans leur programme de cours. Dès lors, il vous faudra faire des démarches auprès de professeurs de l'université d'accueil pour trouver des projets intéressants. A l'issue du projet, le professeur responsable doit m'envoyer une lettre ou un e-mail comprenant les renseignements suivants :
 - le titre du projet, et
 - son évaluation du projet.
- Des cours de langue ne sont pas comptabilisés comme des cours SHS.